

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 14074:2004

Mobilier de bureau - Tables de travail de bureau et meubles de rangement - Méthodes d'essai pour la détermination de la résistance et de la

Office furniture - Tables and desks and
storage furniture - Test methods for the
determination of strength and durability
of moving parts

Büromöbel - Büro-Arbeitstische und
Büroschränke - Prüfverfahren für die
Bestimmung der Festigkeit und der
Dauerhaltbarkeit beweglicher Teile

08/2004



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14074:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14074:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 97.140

Version Française

Mobilier de bureau - Tables de travail de bureau et meubles de rangement - Méthodes d'essai pour la détermination de la résistance et de la durabilité des parties mobiles

Büromöbel - Büro-Arbeitstische und Büroschränke -
Prüfverfahren für die Bestimmung der Festigkeit und der
Dauerhaltbarkeit beweglicher Teile

Office furniture - Tables and desks and storage furniture -
Test methods for the determination of strength and
durability of moving parts

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 mai 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	4
1 Domaine d'application.....	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions.....	5
4 Conditions générales d'essai.....	5
4.1 Préparation préliminaire aux essais	5
4.2 Appareillage d'essai	6
4.3 Tolérances	6
4.4 Ordre des essais.....	6
5 Appareillage d'essai	7
5.1 Obstacles pour l'essai de roulement	7
5.2 Sol d'essai	7
5.3 Mur d'essai	7
5.4 Taquets d'arrêt	7
5.5 Masses	7
5.6 Billes de verre	7
5.7 Patin de charge	7
5.8 Appareillage pour l'ouverture/fermeture brutale éléments extractibles.....	8
6 Méthodes d'essai.....	8
6.1 Détermination du chargement des éléments de rangement	8
6.2 éléments extractibles	8
6.2.1 Résistance des éléments extractibles.....	8
6.2.2 Essai de durabilité des éléments extractibles	9
6.2.3 Ouverture brutale des éléments extractibles.....	10
6.2.4 Essai de verrouillage du système par condamnation sélective	10
6.3 Portes pivotantes.....	10
6.3.1 Charge verticale sur les portes	10
6.3.2 Force statique horizontale sur porte ouverte	11
6.3.3 Essai de durabilité des portes pivotantes.....	11
6.4 Portes coulissantes et rideaux coulissants à déplacement horizontal	12
6.4.1 Essai de durabilité des portes coulissantes et rideaux coulissants à déplacement horizontal.....	12
6.4.2 Ouverture/fermeture brutale des portes coulissantes et rideaux coulissants à déplacement horizontal.....	13
6.5 Rideaux coulissants à déplacement vertical	14
6.5.1 Durabilité des rideaux coulissants à déplacement vertical	14
6.6 Abattants	14
6.6.1 Résistance des abattants.....	14
6.6.2 Durabilité des abattants	15
6.7 Essai de roulement des caissons mobiles	15
7 Rapport d'essai.....	16
Annexe A (informative) Appareillage pour l'essai d'ouverture/fermeture brutale des éléments extractibles	17
A.1 Essai d'ouverture brutale avec appareillage pneumatique	17
A.1.1 Principe.....	17
A.1.2 Appareillage	17
A.1.3 Étalonnage.....	17
A.2 Essai d'ouverture / fermeture brutale avec corde et masse.....	18

A 2.1 Essai d'ouverture brutale 18
Bibliographie..... 20

Avant-propos

Le présent document (EN 14074:2004) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 207 "Meubles", dont le secrétariat est tenu par UNI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en **février 2005**, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en **février 2005**.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie des méthodes d'essai pour la détermination de la résistance et de la durabilité des parties mobiles des tables de travail de bureau et des meubles de rangement de bureau.

Le présent document ne s'applique pas aux systèmes mécanisés d'archivage, aux systèmes de classement rotatifs et aux meubles de rangement pour plans.

Les essais sont destinés à simuler une utilisation normale ainsi qu'une utilisation anormale prévisible.

Les exigences de sécurité peuvent être trouvées dans la norme EN 14073-2.

L'évaluation du vieillissement n'est pas incluse.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence (y compris les éventuels amendements) s'applique

Non applicable – pas de référence normative dans ce document.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

dispositif de maintien en fermeture

dispositif qui garde ou maintient un composant en place, mais qui ne nécessite pas une deuxième action pour le libérer, par exemple un loqueteau magnétique ou un mécanisme d'auto fermeture

3.2

mécanisme de verrouillage

mécanisme qui limite l'accès à l'intérieur d'un meuble ou d'un élément de rangement. Il nécessite une clé ou une combinaison pour le faire fonctionner ou pour permettre de le faire fonctionner

4 Conditions générales d'essai

4.1 Préparation préliminaire aux essais

Les essais spécifiés dans la présente norme sont conçus pour être appliqués à un meuble entièrement assemblé et prêt à l'emploi.

Les essais se réfèrent à des parties de meuble ayant une fonction conventionnelle. Des combinaisons d'essais peuvent être nécessaires pour couvrir les propriétés d'éléments multi-fonctions ; par exemple, une étagère pouvant être extraite sur des glissières doit être soumise à l'essai de résistance des supports d'étagère et soumise à l'essai de résistance comme un élément extractible.

Avant de procéder au premier des essais prévus, le produit doit être suffisamment stabilisé pour être assuré qu'il a développé sa pleine résistance.